

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3263

présenté par

M. Cormier-Bouligeon, Mme Tiegna, Mme Panonacle, M. Bru, M. Causse, M. Rebeyrotte,
M. Fiévet, Mme Abadie et M. Cubertafo

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11:, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.